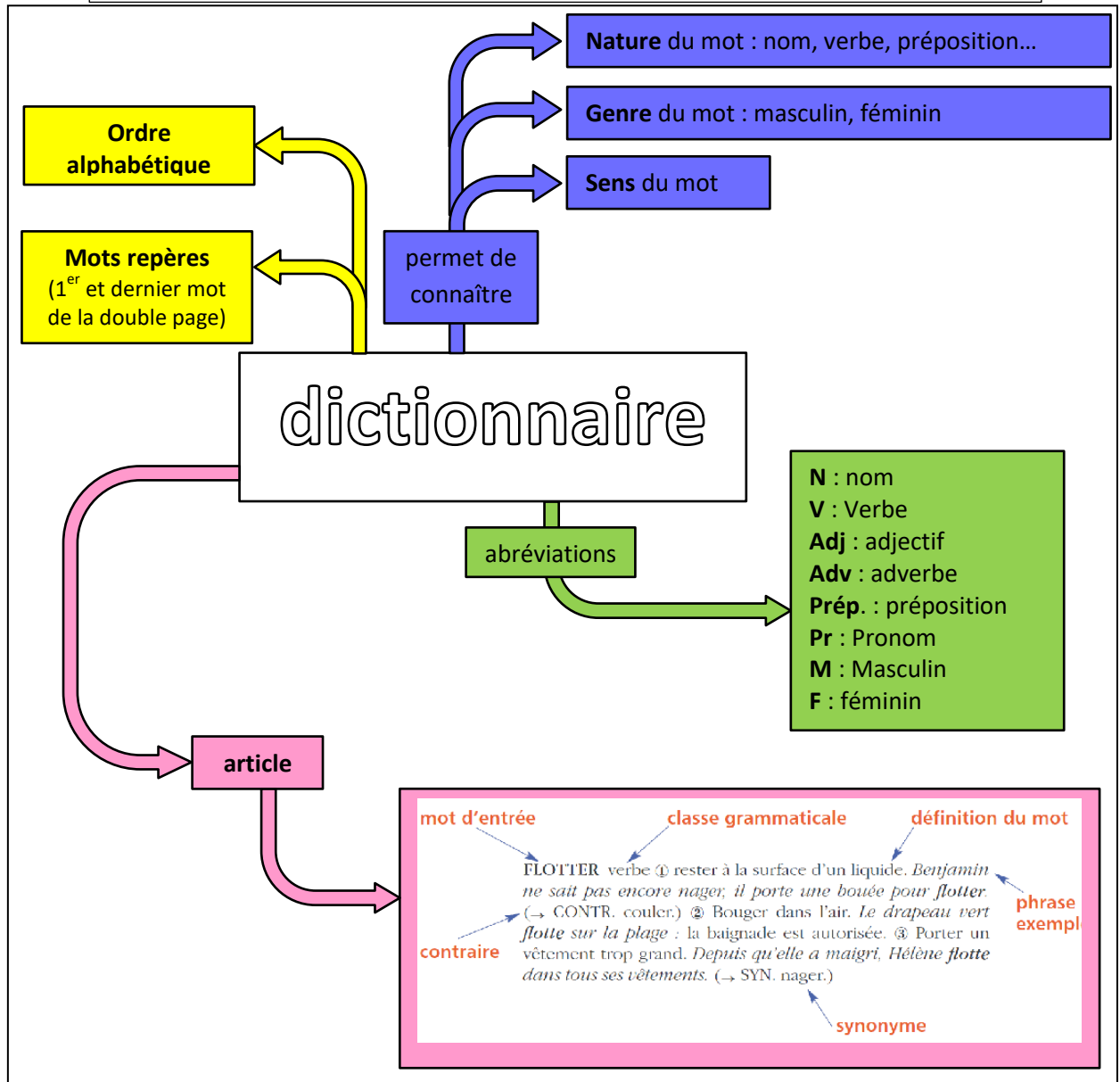


v1

Le dictionnaire

Tu sais que tu connais ta leçon lorsque :

- tu es capable de réciter ton alphabet,
- tu es capable de reconnaître les abréviations,
- tu es capable de trouver un mot dans le dictionnaire,
- tu es capable de trouver la bonne définition en fonction du sens.



Pour vérifier que tu as bien compris la leçon, fais cet exercice à l'oral :

Cherche les définitions des mots suivants :

- tropical
- émeu
- xénophobe
- glossaire

Classe les mots dans l'ordre alphabétique :

poignard - poisson - point - poison - poire